

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FRANCHEVILLE (RHÔNE)
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 NOVEMBRE 2025

Délibération n° 2025-11-01
Décision budgétaire modificative n° 1 – Budget principal CCAS

Date de convocation du Conseil d'Administration : 3 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice : 13

Président : Madame Claire POUZIN

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Francheville, dûment convoqué par Madame BARBIER, Vice-Présidente du CCAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christine BARBIER, Vice-Présidente.

Présence au Conseil d'Administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PRÉSENTS	ABSENTS	REPRÉSENTÉS
Claire POUZIN		X	
Christine BARBIER	X		
Marie-Christine BILLE	X		
Laurence MARCASSE	X		
Jean-Paul VERNAT	X		
Patricia MORIN		X	
Caroline PARIS	X		
Maurice GOTTELAND		X	
Eric BESSON	X		
Véronique MARROCO-SAGE		X	
Annick TABET	X		
Odile DUMONT	X		
Florence DE SORAS	X		

Nombre de présents : 9
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 9

Nombre de vote Pour : 9
Nombre de vote Contre : 0
Nombre d'Abstention : 0

Publication le 18/11/2025

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FRANCHEVILLE (RHÔNE)
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 NOVEMBRE 2025**

**Délibération n° 2025-11-01
Décision budgétaire modificative n° 1 – Budget principal CCAS**

Rapporteur : Christine BARBIER

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il apparaît nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre différents chapitres afin de régler des opérations comptables du budget principal 2025 du CCAS.

Le projet de décision modificative proposé au vote du Conseil d'Administration apporte la modification suivante au budget 2025. Il est proposé d'ajouter 10 000 € sur le chapitre 012 correspondant aux charges de personnel.

Imputations	Libellés	Recettes	Dépenses
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
012-64131	Rémunérations		10 000,00 €
011-611	Contrats de prestations de services		- 9 700,00 €
042-6811	Dotation aux amortissements		1 000,00 €
013-6459	Remboursements sur charges de sécurité sociale	1 300,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT			
040-281838	Amortissement matériel informatique	1 000,00 €	
21-2188	Autres immobilisations corporelles		1 000,00 €

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

- **ACTE** les modifications de crédits du budget principal 2025 du CCAS indiquées ci-dessus, **À L'UNANIMITÉ**

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Fait à Francheville, le 13 novembre 2025

Emilie OUDOT
Secrétaire de séance
Directrice du CCAS



Christine BARBIER
Vice-Présidente du CCAS

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FRANCHEVILLE (RHÔNE)
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 NOVEMBRE 2025**

**Délibération n° 2025-11-02
Encaissement et reversement du produit de la vente de tote bags et de rubans
blancs à une association dans le cadre de la semaine de lutte
contre les violences faites aux femmes**

Date de convocation du Conseil d'Administration : 3 novembre 2025

Nombre de membres du Conseil d'Administration en exercice : 13

Président : Madame Claire POUZIN

L'an deux mille vingt-cinq, le 13 novembre à 18 heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Francheville, dûment convoqué par Madame BARBIER, Vice-Présidente du CCAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Christine BARBIER, Vice-Présidente.

Présence au Conseil d'Administration

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	PRÉSENTS	ABSENTS	REPRÉSENTÉS
Claire POUZIN		X	
Christine BARBIER	X		
Marie-Christine BILLE	X		
Laurence MARCASSE	X		
Jean-Paul VERNAT	X		
Patricia MORIN		X	
Caroline PARIS	X		
Maurice GOTTELAND		X	
Eric BESSON	X		
Véronique MARROCO-SAGE		X	
Annick TABET	X		
Odile DUMONT	X		
Florence DE SORAS	X		

Nombre de présents : 9
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de votants : 9

Nombre de vote Pour : 9
Nombre de vote Contre : 0
Nombre d'Abstention : 0

Publication le 18/11/2025

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FRANCHEVILLE (RHÔNE)
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 NOVEMBRE 2025**

**Délibération n° 2025-11-02
Encaissement et reversement du produit de la vente de tote bags et de rubans
blancs à une association dans le cadre de la semaine de lutte
contre les violences faites aux femmes**

Annexe

Rapporteur : Christine BARBIER

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu le règlement de la régie de recettes du CCAS,

Vu la programmation d'actions dans le cadre de la semaine de lutte contre les violences faites aux femmes,

Le CCAS, en partenariat avec le Centre Social, organise une vente solidaire de tote bags et de rubans blancs lors de l'événement « Troc tes fringues » le samedi 22 novembre 2025 ainsi que le vendredi 28 novembre 2025 lors de la pause marché.

Cette action vise à sensibiliser le public et à soutenir une association œuvrant contre les violences faites aux femmes.

Le prix des tote bags est fixé à 10 € et celui des rubans blancs à 2 €. Le produit net de cette vente sera reversé au Collectif associatif Maison des Femmes 69, dont l'objet est la lutte contre les violences faites aux femmes. La convention ci-jointe précise les modalités d'encaissement et de reversement.

Le montant du reversement sera établi sur la base des recettes encaissées via la régie, déduction faite des éventuels frais liés à la production des tote bags et de rubans blancs.

Le CCAS s'engage à assurer la transparence de cette opération auprès du public et à en rendre compte lors d'une prochaine séance du Conseil d'Administration.

La recette sera encaissée sur la régie « ateliers sociaux et autres produits divers » - compte 7088 « Autres produits d'activités annexes » du budget du CCAS.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**

- **AUTORISE** la vente de tote bags et de rubans blancs du 22 au 30 novembre 2025
- **FIXE** le prix unitaire d'un tote bag à 10 € et d'un ruban blanc à 2 €
- **APPROUVE** les termes de la convention
- **AUTORISE** Madame la Présidente ou Madame la Vice-Présidente à signer la convention ci-jointe ainsi que tout avenant ou tout autre acte s'y rapportant

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE FRANCHEVILLE (RHÔNE)
SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 13 NOVEMBRE 2025

- **AUTORISE** le CCAS à reverser la recette au Collectif associatif Maison des Femmes 69 déduction faite des éventuels frais liés à la production des tote bags et de rubans blancs.

À L'UNANIMITÉ

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME,
Fait à Francheville, le 13 novembre 2025

Emilie OUDOT
Secrétaire de séance
Directrice du CCAS

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

Christine BARBIER
Vice-Présidente du CCAS